

Communiqué de presse

Berne, le 11 juin 2021

L'Union suisse des arts et métiers usam exige un retour à la situation normale

L'Union suisse des arts et métiers usam salue les nouvelles mesures d'ouverture ainsi que les adaptations de la réglementation sur le chômage partiel proposées par le Conseil fédéral. Au vu de ces mesures, l'usam ne comprend toutefois pas pourquoi le Conseil fédéral maintient la situation particulière. L'usam exige en outre la levée immédiate de l'obligation de télétravail ainsi que l'abrogation du mandat de la task force scientifique.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse salue les nouvelles mesures d'ouverture. Les chiffres en baisse du tableau de bord de l'OFSP indiquent que la situation épidémiologique permet les mesures proposées par le Conseil fédéral et même plus. La situation actuelle, qui consiste à lier la levée de l'obligation de télétravail à un régime de dépistage interne aux entreprises, est totalement inadaptée aux PME. L'usam exige par conséquent le retrait immédiat de l'obligation de télétravail.

Au vu de la situation épidémiologique et des mesures d'ouverture prévues, l'usam estime en outre que le Conseil fédéral n'a plus de raison de maintenir la situation particulière. Elle appelle donc à un retour à la normale et à l'abrogation du mandat confié à la task force scientifique, dont il a été démontré qu'elle travaille avec des modèles erronés.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.